

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits. Il vous est conseillé de le lire afin de prendre une décision éclairée sur l'investissement potentiel.

Produit

Social Transition Global Equity Fund un sous-fonds de Aviva Investors - **Catégorie d'actions I USD**

Le Fonds est géré par Aviva Investors Luxembourg S.A.

ISIN : LU2366394877

Consultez la page : www.avivainvestors.com

Téléphone : (+352) 40 28 20 4

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est chargée du contrôle d'Aviva Investors Luxembourg S.A. dans le cadre du présent Document d'Informations Clés.

Ce Document d'Informations Clés est daté du : 19/03/2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un Sous-fonds de Aviva Investors, une société d'investissement à capital variable et un fonds à compartiments multiples avec séparation des passifs entre les sous-fonds, établie en vertu des lois luxembourgeoises et agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Durée

Le Fonds n'a pas de durée minimale fixe.

La Société de gestion a la possibilité de résilier le PRIIP avec un préavis adéquat aux investisseurs.

Objectif : Accroître la valeur de l'investissement de l'Actionnaire à long terme (5 ans ou plus) et soutenir la transition vers une économie plus équitable sur le plan social, en investissant dans des actions de sociétés qui proposent des solutions pour lutter contre les inégalités sociales, ou qui font évoluer leurs modèles d'affaires vers une économie plus équitable sur le plan social, ainsi qu'en s'engageant auprès des sociétés en portefeuille.

Politique d'investissement : Le Fonds investit au moins 90 % du total de ses actifs nets dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés du monde entier (y compris des marchés émergents), sauf dans certaines circonstances décrites dans le paragraphe ci-dessous. Lorsque le Compartiment investit dans un tel actif, cet actif sera considéré comme un Investissement durable (voir la section « Investissement responsable »). Le Compartiment peut investir 10 % du total de ses actifs nets dans des actifs liquides à titre accessoire, des dépôts éligibles, des instruments du marché monétaire, des fonds du marché monétaire et des instruments dérivés utilisés pour l'exposition à des indices d'actions pour la gestion des flux de trésorerie, ou dans des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture. L'exposition aux indices d'actions serait limitée dans le temps et sous certaines circonstances pour gérer les flux de trésorerie. Ces actifs ne seront pas considérés comme des Investissements durables. Certaines des composantes sous-jacentes des indices d'actions peuvent néanmoins être considérées comme des investissements durables. Le Compartiment peut détenir plus de 10 % du total de ses actifs nets dans ces investissements dans certaines circonstances, par exemple en cas de souscription soudaine et importante dans une période de conditions de marché exceptionnelles qui ne permet pas une allocation immédiate aux Investissements durables. De plus amples informations sur l'utilisation d'instruments dérivés dans le cadre d'un investissement durable sont disponibles dans les informations précontractuelles relatives au compartiment figurant à l'Annexe II.

Le Compartiment se divise en deux composantes :

- une composante « Solutions », qui est allouée à des valeurs de sociétés réputées contribuer à l'objectif en proposant des produits et services pour lutter contre les inégalités sociales ;
- une composante « Transitions », qui est allouée à des valeurs de sociétés réputées contribuer à l'objectif en réduisant leur impact négatif et, ce faisant, en générant mieux leurs risques et opportunités sociaux. Les actions et investissements liés aux actions du Compartiment peuvent comprendre, entre autres, des certificats américains d'actions étrangères (ADR), des certificats internationaux d'actions étrangères (GDR), des options sur actions, des warrants négociés en bourse, des titres convertibles et des certificats de participation. Le Compartiment n'acquiert aucun warrant d'actions, mais il peut détenir ceux qu'il reçoit pour les actions qu'il détient. Le Compartiment peut investir dans des Actions A chinoises par l'intermédiaire du Shanghai Hong Kong Stock Connect et du Shenzhen Hong Kong Stock Connect.

Dérivés et techniques : Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille. Les dérivés du Compartiment peuvent comprendre des contrats à terme standardisés, des options, des contrats d'échange, des options d'échange, des contrats de change à

terme et des options de change. Le recours aux dérivés fera soit partie des Investissements durables, et sera donc soumis aux critères d'éligibilité, ou fera partie des autres participations du Compartiment qui ne sont pas soumises aux critères d'éligibilité.

Prêt de titres : Niveau attendu : 10 % du total des actifs nets, maximum : 20 %. Titres sous-jacents en vue : limité aux actifs autorisés par la politique d'investissement du Compartiment.

Stratégie : Le Fonds est géré de manière active. Le Gestionnaire d'investissement estime que les risques et les opportunités associés à la transition vers une économie plus équitable sur le plan social sont actuellement mal évalués. Par conséquent, les sociétés qui gèrent mieux leur impact sur les personnes, y compris les employés directs, les employés des chaînes d'approvisionnement, les communautés locales et les clients, présentent une opportunité de bénéficier d'augmentations de valeur sur le long terme. Les sociétés sont identifiées comme Investissements durables si elles satisfont aux critères d'éligibilité « Solutions » ou « Transition » et ne sont pas exclues de l'univers d'investissement. Le Compartiment suivra la Politique d'exclusion pour les actions de transition durable du Gestionnaire d'investissement, qui vise à s'assurer qu'aucun préjudice important n'est causé aux personnes, au capital naturel ou au climat. Le Politique d'exclusion pour les actions de transition durable du Gestionnaire d'investissement comprend trois niveaux d'exclusion :

- Niveau 1 : la Politique d'exclusion de base ESG du Gestionnaire d'investissement. (veuillez vous reporter à la section « Investissement responsable » pour plus de détails)
- Niveau 2 : Un ensemble d'exclusions qui s'appliquent à tous les Compartiments d'actions de la gamme de fonds de Transition durable axés sur les questions sociales, le climat et la nature.
- Niveau 3 : Le cas échéant, les exclusions spécifiques au Compartiment.

Informations relatives à la durabilité : Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et les indicateurs de Risque lié à la durabilité sont intégrés au processus d'investissement et jouent un rôle clé dans la sélection des sociétés. Reportez-vous à la section Descriptions des risques pour une description de la manière dont les risques en matière de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement et les résultats de l'évaluation de l'impact de ces risques sur la performance du Compartiment. Le Compartiment a choisi de rédiger des rapports en vertu du régime d'information de l'Article 9 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans les services financiers (« SFDR »). À ce titre, le Compartiment dispose d'un objectif d'investissement durable visant à soutenir la transition vers une économie plus équitable du point de vue social. Une économie plus équitable du point de vue social est une économie où il existe un respect universel des droits de l'homme et un accès aux ressources et services essentiels, afin que les gens puissent mener une vie digne et saine. Conformément à ce même règlement, au moins 90 % du total de ses actifs nets seront des « investissements durables » au moment de l'investissement. Une sélection est appliquée pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important à un objectif environnemental ou social et sont conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. Cela inclut la prise en compte des indicateurs des Principales incidences négatives du SFDR, comme détaillé dans la section « Investissement responsable » du Prospectus. Le Gestionnaire d'investissement s'engage activement auprès des sociétés et utilise les droits de vote dans le but d'influencer positivement le comportement des sociétés, de contribuer à créer des rendements concurrentiels et de mener un « pilotage macroéconomique » du système financier dans son ensemble. Pour ce faire, il collabore avec les décideurs politiques et les régulateurs afin de chercher à corriger les défaillances importantes du marché et à atténuer les risques systémiques. Des informations supplémentaires sur la conformité au Règlement européen sur la taxonomie sont disponibles dans la section « Informations relatives au Règlement européen sur la

taxonomie ». De plus amples informations sur la manière dont le Gestionnaire d'investissement intègre les critères ESG à son approche d'investissement et dont il engage le dialogue avec les sociétés sont disponibles dans la section « Investissement responsable » du prospectus et sur le site web <https://www.avivainvestors.com/en-gb/capabilities/sustainablefinance-disclosure-regulation/>.

Indice de référence (comparaison des performances) : La performance du Compartiment est comparée à l'indice MSCI All Country World Net TR (l'« Indice de référence » ou l'« Indice ») ; toutefois, cet indice de référence n'est pas aligné avec l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Le processus d'investissement du Compartiment ne repose pas sur l'Indice. Le Compartiment ne détient donc pas la totalité des composantes de l'Indice et peut également détenir des actions qui ne font pas partie de celui-ci. Le Compartiment devrait présenter une erreur de suivi annuelle moyenne comprise entre 2 % et 6 % par rapport à l'Indice. Dans certaines conditions, il est possible que le Compartiment s'écarte de cette fourchette. Afin de permettre l'évaluation des caractéristiques de durabilité du Compartiment, le Gestionnaire d'investissement rédige des rapports sur les résultats durables du Compartiment, comprenant les indicateurs clés pertinents pour la stratégie du Compartiment. Ces indicateurs seront fournis

au niveau du Compartiment et par rapport à l'Indice à des fins de comparaison. Ils seront publiés dans le rapport annuel du Compartiment.

Investisseurs de détail visés

Cette catégorie d'actions est destinée aux Investisseurs institutionnels. Le Fonds convient à un investisseur disposant uniquement de connaissances de base sur ce type d'investissement, à un investisseur informé ou à un investisseur expérimenté qui sont prêts à risquer une perte dans la valeur de leur investissement afin de générer potentiellement à la fois des revenus et une croissance du capital, et qui prévoient de rester investis pendant au moins 5 ans. Il peut être acheté avec ou sans conseils financiers professionnels.

Dépositaire

BNY Mellon, Asset Servicing, 2-4, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg

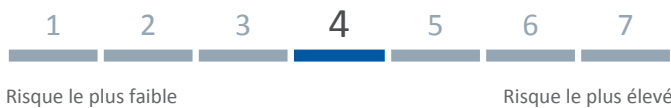
Informations complémentaires

Vous pouvez acheter et vendre des actions tout jour ouvrable bancaire au Luxembourg.

Il s'agit d'une catégorie d'actions de capitalisation.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pendant 5 ans.

Le risque réel peut varier considérablement si vous sortez prématurément et vous risquez d'obtenir moins.

L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Soyez conscient du risque en matière de taux de change. Vous pouvez recevoir des paiements dans une devise autre que la monnaie de base du Fonds. Le rendement final que vous obtiendrez peut dépendre du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur indiqué ci-dessus.

Ce produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous payer ce qui est dû, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

Toutefois, vous pouvez bénéficier d'un système de protection des consommateurs (voir la section « Que se passe-t-il si Aviva Investors Luxembourg S.A. n'est pas en mesure de payer »). L'indicateur illustré ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

D'autres risques matériellement pertinents pour le fonds sont le risque lié aux Taux de change, le risque d'Actions, le risque de Marché, le risque de Contrepartie, le risque de Dérivés, le risque lié aux Titres illiquides, le risque lié au Stock Connect et le risque en matière de Durabilité. Pour obtenir des définitions complètes et détaillées des risques supplémentaires ayant un impact sur ce Fonds, veuillez consulter le prospectus des Fonds, disponible sur le site Internet de la société à l'adresse www.avivainvestors.com.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		5 ans	
Exemple d'investissement:		\$10000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$1690	\$1710
	Rendement annuel moyen	-83.10%	-29.76%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$6940	\$8810
	Rendement annuel moyen	-30.60%	-2.50%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$10090	\$12990
	Rendement annuel moyen	0.90%	5.37%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$14640	\$18620
	Rendement annuel moyen	46.40%	13.24%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable scénarios: Ce type de scénario est intervenu pour un investissement utilisant un indice de référence approprié entre le 2021 et le 2023.

Intermédiaire scénarios: Ce type de scénario est intervenu pour un investissement utilisant un indice de référence approprié entre le 2014 et le 2019.

Favorable scénarios: Ce type de scénario est intervenu pour un investissement utilisant un indice de référence approprié entre le 2016 et le 2021.

Que se passe-t-il si Aviva Investors Luxembourg S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du Fonds sont conservés par son dépositaire. En cas d'insolvabilité du Gestionnaire, les actifs du Fonds conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'une personne agissant en son nom, le Fonds peut subir une perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure car le Dépositaire est tenu par la loi et les règlements de séparer ses propres actifs des actifs du Fonds. Le Dépositaire sera également responsable envers le Fonds et les investisseurs de toute perte découlant, entre autres, de sa négligence, d'une fraude de sa part ou d'un manquement délibéré à ses obligations (sous réserve de certaines restrictions).

Il n'existe aucun système d'indemnisation ou de garantie vous protégeant contre une défaillance du dépositaire du Fonds.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que USD 10,000.00 sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	\$599	\$1336
Incidence des coûts annuels (*)	6.0%	2.1% chaque année

(*) Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.5% avant déduction des coûts et de 5.4% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5.0 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à \$500
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	\$0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.8 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	\$78
Coûts de transaction	0.2 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	\$21
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	\$0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Ce produit n'a pas de période de détention minimale requise, mais est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez avoir un horizon d'investissement d'au moins 5 ans.

La Société de gestion rachètera les parts de tout Fonds au prix de rachat chaque jour de transaction. Les rachats du Fonds applicable seront effectués au point d'évaluation le jour de transaction concerné. Le prix est basé sur la valeur d'actif nette par part de chaque catégorie déterminée au point d'évaluation. Les demandes de rachat reçues après la fin du délai de négociation seront considérées comme ayant été reçues avant la fin du délai de négociation suivant, sauf décision contraire de la Société de gestion.

Veuillez contacter votre courtier, conseiller financier ou distributeur pour obtenir des informations sur les coûts et frais liés à la vente des actions.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous choisissez d'investir dans le Fonds et que vous avez par la suite une plainte à son sujet, au sujet du Gestionnaire ou de tout distributeur du Fonds, vous devez d'abord contacter le service de conformité d'Aviva Investors par e-mail à l'adresse compliance.lu@avivainvestors.com ou par fax au : (+352) 40 83 58 317 ou par courrier à l'adresse postale suivante : Aviva Investors Luxembourg S.A., Att. Compliance Department, 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Autres informations pertinentes

D'autres informations sur Aviva Investors, ainsi que des copies de son Prospectus et de ses derniers rapports annuels et semestriels en anglais peuvent être obtenues gratuitement auprès d'Aviva Investors Luxembourg S.A., 2 rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ou bien sur le site Internet www.avivainvestors.com, où le dernier cours disponible des actions du Fonds et des informations sur l'achat et la vente d'actions sont également accessibles. L'Agent de transfert de ce fonds est BNY Mellon, Transfer Agency Lux, Asset Servicing, 2-4, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg.

Sans préjudice des réexamens ad hoc, ce Document d'informations clés est mis à jour tous les 12 mois au moins.

Vous pouvez trouver des informations relatives aux performances passées du produit sur une période de maximum 10 ans (si cette période est disponible) et aux calculs des scénarios de performance passés sur :

www.avivainvestors.com/eu-priips